

F Partager Tweeter G+1 In PARTAGER

Afin de sécuriser la réalisation de transactions financières, banques et fintechs développent actuellement des solutions reposant sur la reconnaissance biométrique de l'initiateur du flux de paiement. De quoi susciter la curiosité des trésoriers, mais pas encore leur adhésion.

OPTION FINANCE - 14 NOVEMBRE 2016 - ARNAUD LEFEBVRE

Cash management, Biométrie

ENVOYER 🖶 IMPRIMER

Valider un virement au son de la voix, en posant son doigt sur un appareil, en scannant sa rétine ou encore en mesurant sa fréquence cardiaque... Non, il ne s'agit pas de science-fiction, mais bel et bien du quotidien qui attend les trésoriers d'ici quelques années! Alors que les fraudes au paiement, internes comme externes, continuent de se développer, les experts en sécurité planchent en effet sur des innovations susceptibles d'enrayer ce phénomène. Le meilleur moyen pour y parvenir consistant à renforcer les procédures d'identification de l'initiateur du flux, ils misent donc logiquement sur la «technologie» considérée comme la plus fiable et la plus difficilement falsifiable : la biométrie. «Nous sommes actuellement en discussions avec la Cnil pour lancer une solution basée sur l'authentification vocale, illustre Gérald Manzanares, directeur du multicanal au sein du Groupe Crédit du Nord. Par rapport à certaines techniques actuelles, comme par exemple l'envoi d'un code de confirmation par SMS ou l'usage d'une clé USB d'authentification qui peuvent faire l'objet d'un détournement ou d'un vol, ce procédé offre un niveau de sécurité extrêmement élevé, avec un seuil de reconnaissance proche de 100 %.»

D'autres établissements devraient également lancer des solutions comparables sur le marché français. «Au Royaume-Uni, pour certains services comme la consultation des comptes, nous proposons déjà à nos clients particuliers et professionnels l'authentification biométrique, notamment à partir de la reconnaissance digitale ou rétinienne, déjà employée pour notre clientèle de particuliers en France», signale Christophe Roy, responsable paiements et cash management chez HSBC France. Plusieurs établissements travaillent également sur des projets d'identification reposant sur la fréquence vocale et sur la mesure des pulsations.

# Des solutions trop onéreuses

Même si la plupart de ces outils ne seront accessibles, dans un premier temps du moins, qu'aux particuliers et aux responsables de TPE, ils ont vocation, selon les responsables de trésorerie de grands groupes, à se généraliser. «Compte tenu de l'essor des tentatives de fraude et de l'ingéniosité des fraudeurs, il est fort probable que les solutions biométriques soient, à terme, adoptées par les entreprises», estime Christophe Lecomte, vice-président de la commission monétique et moyens de paiement de l'Association française des trésoriers d'entreprise (AFTE). A ce jour, on en est toutefois encore loin. «Les marques d'intérêt de notre clientèle corporate restent très limitées», reconnaît Christophe Roy.

Cette réticence est en partie liée au fait que, dans l'ensemble, les moyens de sécurité actuels sont jugés satisfaisants.



## ARTICLES LIÉS

## **CASH MANAGEMENT**

Redbridge DTA lance un logiciel de suivi des frais bancaires

#### **MOYENS DE PAIEMENT**

Les entreprises peinent à s'y retrouver

### **CASH MANAGEMENT**

La fin des confirmations de virement par fax est enclenchée

### **CASH MANAGEMENT**

Les nouveaux moyens de paiement peinent à décoller

## MAGAZINE

OPTION FINANCE N°1389 - 14 NOVEMBRE 2016



## AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO Marchés financiers -Wait and see S'ABONNER >



«Le recours à la signature électronique personnelle, via des protocoles comme Ebics TS et SwiftNet (certificat 3Skey), offre déjà un niveau de sécurité très élevé», signale Christophe Lesobre, président de la commission monétique et moyens de paiement de l'AFTE. De quoi expliquer l'augmentation croissante du nombre de PME-ETI souscrivant ce type de services. Surtout, le coût des solutions biométriques, si elles étaient proposées aujourd'hui aux entreprises, serait dissuasif. «Dans la mesure où nous avons investi plusieurs millions d'euros dans leur développement, nous devons, pour les rentabiliser tout en les facturant à un prix qui ne soit pas exorbitant, les

faire adopter par un grand nombre de nos clients, prévient un banquier. Or une masse critique ne peut être atteinte que si les particuliers de la banque de détail y adhérent.» Une condition sine qua non qui, selon les spécialistes en sécurité, ne devrait pas être remplie au moins avant 2020

## LES BASES DE DONNÉES CLIENTS ET FOURNISSEURS, UN MAILLON FAIBLE

- Dans certains grands groupes, l'utilisation de la reconnaissance biométrique par les équipes financières est déjà une réalité. Pour valider des transactions, comme par exemple un virement, certaines banques ont déjà expérimenté auprès de clients corporate le recours à des clés USB biométriques, à l'instar de Natixis.
- Afin de réduire les risques de vol de données financières sensibles, l'accès à certains locaux de l'entreprise nécessite également parfois une authentification biométrique. «C'est le cas chez plusieurs de nos clients», confirme Christophe Roy.











### À LIRE AUSSI

### **MOYENS DE PAIEMENT**

Les entreprises peinent à s'y retrouver

### PAROLE D'EXPERT - DANIEL DAHAN, DIRECTEUR COMMERCIAL DE DATALOG FINANCE

«Mobilité bancaire, remplacement de SWIFT Accord... DataLog Finance répond présent et enrichit son TMS»

### PAROLE D'EXPERT - FRÉDÉRIC PIOLTI, ASSOCIÉ, JUNE PARTNERS

«Il faut sensibiliser les entreprises à la culture cash»

## **PANORAMA DU RISQUE CLIENT**

Les sociétés d'information anticipent les réglementations à venir





